



Michodière

Le 12 janvier 2017 N°02 - 2017 Bulletin d'information hebdomadaire édité par le SNFOCOS

SOMMAIRE

Pages 1 et 2:

Plateforme revendicative Cadres FO de la Sécurité Sociale

Page 3:

Soumission à commentaires sur internet de chacun des thèmes de la plateforme revendicative du SNFOCOS

NUMERO SPECIAL : Plateforme revendicative Cadres FO de la Sécurité Sociale

Le SNFOCOS, en s'appuyant notamment sur <u>les résultats</u> et <u>les verbatim</u> du questionnaire Cadres mis en ligne au printemps 2016 et sur la participation active de plus de 200 cadres à la journée qui leur a été dédiée le <u>11 octobre 2016 à la Confédération FO</u>, a pu élaborer une plateforme revendicative autour de 3 thèmes:

- 1. Elaborer un statut de cadre attractif
- 2. Concilier vie personnelle et vie professionnelle
- 3. Défendre un management porteur de valeurs

Le SNFOCOS souhaite ainsi peser pleinement sur la négociation nationale visant à définir l'encadrement en vue de la signature d'un Accord National Interprofessionnel avant le 1er janvier 2018.

1- Elaborer un statut de cadre attractif

Pour la reconnaissance de la spécificité du métier

Les métiers de l'encadrement ont profondément évolué et cette transformation se poursuivra avec le développement du numérique.

Il nous faut redéfinir les critères distinctifs de ce qui constitue la spécificité du métier de cadre, en vue de la négociation et la signature d'un Accord National Interprofessionnel avant le 1er janvier 2018.

Pour l'augmentation générale des salaires

La priorité est l'augmentation de toutes les rémunérations et la révision des classifications. Le cadre doit être mieux rémunéré que ses collaborateurs.

Le SNFOCOS revendique de faire évoluer le premier coefficient de cadre sur le plafond de la sécurité sociale par une majoration successive des niveaux supérieurs afin de lutter contre tout tassement hiérarchique.

Il faut établir une nouvelle classification des cadres qui respecte le niveau des responsabilités et la hiérarchie des salaires.

Nous exigeons un abondement de l'employeur pour alimenter le Compte Epargne Temps.

Pour l'égalité F/H

Il faut combattre les discriminations et revendiguer l'égalité F/H.

Bulletin d'information édité par le SNFOCOS Sous le N° de Commission Paritaire 3 941 D 73 S Alain Gautron, Directeur Gérant



2- Concilier vie personnelle et vie professionnelle

Pour un réel respect du temps de travail

Le constat de la détérioration des conditions de travail est indéniable.

La charge de travail doit être objectivement évaluée y compris en y intégrant les temps de déplacement, notamment dans le cadre des restructurations.

Le forfait jours doit être strictement limité et validé par un protocole d'accord.

L'écrêtement des heures ne doit pas être accepté et doit faire l'objet de compensations librement négociées.

Toute heure travaillée doit être rémunérée ou récupérée.

La possibilité de télétravailler doit être strictement encadrée.



Pour une réduction du temps de travail

La réduction du temps de travail et son libre aménagement doivent s'appliquer aux cadres.

Pour un droit à la déconnexion

Ce droit collectif à la déconnexion doit être reconnu et doit être mis en œuvre.

Ce ne doit pas être un devoir individuel.

Pour un droit au bien-être

Mise en place d'un diagnostic individuel : bilan de vie sociale, vie professionnelle et vie familiale.

3- Défendre un management porteur de valeurs

Pour un exercice en pleine responsabilité

Le cadre est un salarié qui exerce des responsabilités particulières ou possède une expertise reconnue.

Il doit participer à l'élaboration des orientations de la direction puis les mettre en œuvre.

Il doit être associé aux décisions et avoir une réelle autonomie dans son métier.

Le cadre doit pouvoir exercer son métier en pleine responsabilité.

Pour la restauration de la confiance et l'instauration d'un Management Humain

Il faut rétablir les concours républicains.

Il faut favoriser la promotion sociale interne.

Les cadres de la sécurité sociale demeurent attachés aux principes fondamentaux de la sécurité sociale et ne peuvent accepter une vision purement économique et financière de la gestion de notre Institution.

Le management doit reposer principalement sur des valeurs humaines et non sur des reportings toujours plus pesants.

Pour une politique de formation ambitieuse

Il faut développer une politique de formation ambitieuse pour faire face à ces nouveaux défis.

N'hésitez pas à diffuser ce <u>document</u> par email, sur votre site internet, sur le site syndical intra-entreprise et via vos réseaux sociaux afin d'interpeller les syndiqués, les sympathisants et tous les cadres intéressés par notre démarche.



RPN Négociation salariale

24 janvier

Délégation Régionale Ile de France SNFOCOS

25 janvier

CPP Encadrement SNFOCOS





Soumission à commentaires sur internet de chacun des thèmes de la plateforme revendicative :

Nous vous invitons à **commenter nos revendications**, poursuivant ainsi notre travail collaboratif pour l'établissement de notre plateforme revendicative.

Vous pourrez commenter en ligne dès le 12 janvier 2017, sur l'outil internet Survey Monkey que nous avions déjà utilisé pour notre questionnaire cadres en 2016.

Nous vous proposons 3 phases de soumission à commentaires, une pour chaque thème :

<u>Du 12 janvier au 13 février 2017</u> sera soumis à commentaires le thème " **Elaborer un statut** de cadre attractif"

Du 14 février au 13 mars 2017, le thème "Concilier vie personnelle et vie professionnelle'
Du 14 mars au 20 avril 2017 enfin, le thème "Défendre un management porteur de valeurs"

Cliquer ici pour participer à la 1ère phase :

ELABORER UN STATUT DE CADRE ATTRACTIF

Retrouvez le SNFOCOS sur les réseaux sociaux :

Afin de suivre et partager notre actualité ainsi que nos actions, venez nous rejoindre sur les réseaux sociaux

Facebook
Twitter
Flickr

Nos partenaires



